



**GOUVERNEMENT**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Secrétariat général  
de la garde nationale**

N° 224 \* 03/06/2022  
SGGN

**NOTE**

à l'attention de  
**destinataires in fine**

- OBIET** : Communication sur l'édition 2022 des journées nationales des réservistes.
- RÉFÉRENCES** : 1) Code de la défense (article L. 4211-8).  
2) Arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 2018 relatif à l'organisation et au fonctionnement du secrétariat général de la garde nationale.
- ANNEXES** : 1) Directive de communication des JNR 2022.  
2) Calendrier prévisionnel des JNR 2022.  
3) Données chiffrées de référence.

**L'édition 2022 des journées nationales des réservistes (JNR 2022)**, se déroulera du 15 octobre au 15 novembre 2022 et aura pour thème : « **Réservistes au cœur des territoires** ». L'objectif de cet événement majeur de communication institutionnelle est de favoriser la rencontre entre le grand public et les volontaires, qu'ils soient réservistes opérationnels ou réservistes citoyens de défense et de sécurité, afin de mettre davantage en valeur leur engagement.

Les JNR 2022 débiteront le samedi 15 octobre lors des Rencontres de la garde nationale - édition 2022 à Paris – Ecole militaire. Elles prendront fin le mardi 15 novembre lors d'une cérémonie du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

Les activités organisées localement contribuent chacune à leur niveau à cet effort global de valorisation. Cet événement essentiel pour les réserves doit permettre aussi bien au grand public qu'aux employeurs civils de prendre la mesure de l'engagement des réservistes.

Afin d'assurer la cohérence de la communication qui accompagne les activités planifiées sur tout le territoire national, la présente note en fixe le cadre général dans une directive figurant en **annexe 1**. Le détail des actions planifiées à cet effet par les administrations de niveau national figure en **annexe 2**.

Le bénéfice de l'action des réservistes au profit des armées, directions et services, de la gendarmerie nationale et de la police nationale est fondamental. Ces journées seront donc pour chacun l'occasion de témoigner de l'intérêt que portent les forces à leur désir d'engagement citoyen et de susciter de nouvelles adhésions pour la défense et la sécurité de la France.

  
Le général Philippe DELAPIERRE  
secrétaire général adjoint  
de la garde nationale  


**DESTINATAIRES :**

- ☞ SIG,
- ☞ DICOD,
- ☞ SGMI/DICOM,
- ☞ GMP,
- ☞ EMA/SC PERF/DIAR,
- ☞ EMAT/COMTN,
- ☞ EMM/DPMM/SDEPRH,
- ☞ EMM/CESM,
- ☞ EMAA/CERPAA,
- ☞ DGGN/CRGN,
- ☞ DGNP/CRPN,
- ☞ DGA/DRH/SDMR,
- ☞ DCSSA/DGRHSSA/BGR,
- ☞ DCSCA/DRES,
- ☞ DCSEA/SDRH,
- ☞ DCSD/STD/SDPRHF,
- ☞ SIRPA GEND ;
- ☞ SIRPA TERRE ;
- ☞ SIRPA MARINE ;
- ☞ SIRPA AIR ;
- ☞ CICOS,
- ☞ COMAR PARIS,
- ☞ COMCYBER,
- ☞ SICOP,
- ☞ CDEC,
- ☞ Délégation interministérielle à l'éducation de défense,
- ☞ CLD MEDEF,
- ☞ Correspondant national RLJC,
- ☞ UNOR,
- ☞ DAR.

**COPIES :**

- ☞ CAB MINARM/CM13,
- ☞ CAB MINARM/CC4,
- ☞ CAB MININT/CONSEILLER POLICE / GENDARMERIE.

## Annexe 1 à la note n° 224 /SGGN du 03 juin 2022

### Directive de communication des JNR 2022

La communication au niveau national est conjointement coordonnée par le secrétariat général de la garde nationale, la délégation à l'information et à la communication de la défense (DICOD) et la délégation à l'information et à la communication du ministère de l'Intérieur (DICOM).

La présente directive est destinée à être déclinée par les états-majors, directions et services relevant du ministère des Armées et du ministère de l'Intérieur. Les délégués aux réserves des forces armées et formations rattachées et le commandant des réserves de la police nationale sont les garants de la bonne diffusion de l'information entre l'échelon coordinateur et les parties prenantes à l'organisation d'évènements.

#### **1. Cadre général**

Les réservistes opérationnels de la garde nationale constituent un atout essentiel de notre outil de défense et de sécurité aux côtés du personnel d'active. La garde nationale a été mise en place en octobre 2016 afin de répondre prioritairement à trois objectifs :

- Accroître la participation des réserves en renforcement de la sécurité des Français ;
- Répondre au besoin d'engagement des citoyennes et des citoyens, notamment des jeunes ;
- Valoriser cet engagement en favorisant la cohésion nationale et le développement de l'esprit de résilience.

Après une première période de montée en puissance, la garde nationale compte désormais près de 77 000 volontaires. Elle va poursuivre l'augmentation de son vivier avec, à terme, un objectif de 80 000 réservistes opérationnels pour le ministère de l'Intérieur, et 40 000 supplémentaires pour le ministère des Armées.

#### **2. Enjeux**

Lorsqu'elles apparaissent, les crises suscitent auprès des citoyens un élan d'engagement en faveur de l'intérêt général. Le contexte sécuritaire marqué par les attentats perpétrés sur le sol français entre 2015 et 2016 avait déjà mis en évidence cette tendance qui s'est réaffirmée lors de la crise sanitaire et se poursuit dans un contexte de menace persistante.

Le terme « garde nationale » est désormais mieux connu au sein du monde des réserves mais il est encore insuffisamment maîtrisé tant par les réservistes eux-mêmes que par le grand public.

La notion-même de garde nationale telle que conçue en 2016 prête encore à confusion. En effet, des rapprochements subsistent notamment avec les concepts de garde nationale propres à certains pays tels que les États-Unis d'Amérique, ou encore avec celui qui a existé en France de 1789 à 1891.

Les journées nationales des réservistes (JNR 2022) constituent donc une belle opportunité de mieux faire connaître le concept de la garde nationale et de valoriser l'engagement des réservistes au profit des forces armées et des forces de sécurité intérieure. Le grand public, en particulier la jeunesse, doit être en mesure d'identifier clairement les possibilités qui lui sont offertes au sein du ministère des Armées et du ministère de l'Intérieur, de contribuer à la défense et à la sécurité des Français.

Les JNR permettent également d'associer les employeurs civils, en mettant en exergue la démarche civique qui les a motivés à signer des conventions avec le ministre des armées en reconnaissant l'engagement de leurs collaborateurs pour la défense et la sécurité.

### 3. Objectifs

La valorisation de l'engagement des réservistes lors des JNR 2022 permettra de poursuivre quatre grands axes de communication :

- (1) **Informier sur les possibilités d'engagement offertes par les réserves du ministère des Armées et du ministère de l'Intérieur:** Les profils de candidats sont nombreux et leurs aspirations variées. Les événements organisés au titre des JNR doivent permettre aux organisateurs d'informer le public, selon ses besoins et les possibilités de la formation d'emploi de réservistes, sur les différents parcours de carrière offerts par la garde nationale (RO1) et la réserve citoyenne de défense et de sécurité (RCDS).
- (2) **Reconnaître le rôle des employeurs civils<sup>1</sup> de réservistes.** L'ensemble des employeurs, tant au sein des entreprises privées que des établissements, collectivités et administrations du secteur public, peuvent contribuer significativement à l'action des forces en facilitant les modalités de mise à disposition de leurs collaborateurs au profit de leur engagement dans les réserves, grâce à des modalités de congé<sup>1</sup> plus avantageuses que celles légalement instituées, et un environnement de travail permettant la reconnaissance de cet engagement (dispositions dites de responsabilité sociétale et environnementale des entreprises). Cette démarche peut idéalement faire l'objet d'une collaboration et d'un accompagnement par le secrétariat général de la garde nationale. La qualité de partenaire de la défense nationale vient reconnaître cet engagement particulier de l'employeur au profit de la défense et la sécurité du pays.
- (3) **Susciter le soutien du personnel d'active.** Les réservistes s'engagent pour répondre aux besoins opérationnels des forces armées et des forces de sécurité intérieure. L'attractivité de cet engagement repose donc essentiellement sur l'adhésion et la reconnaissance des autorités susceptibles de les employer ainsi que sur celle de leurs camarades d'active aux côtés desquels ils sont employés.
- (4) **Sensibiliser l'entourage des réservistes.** Les actions effectuées au sein de la garde nationale doivent apporter aux réservistes un environnement favorable à leur engagement, tant sur le plan professionnel que sur les plans personnel et familial. Le réserviste exerçant une activité chronophage, son entourage doit avoir conscience de la réalité de son engagement et le comprendre pour le soutenir. Ce principe développe par ailleurs le lien Armées-Nation et plus généralement le lien entre la Nation et les forces armées et de sécurité.

### 4. Cibles et messages

#### 4.1 Le thème *Réservistes au cœur des territoires*.

**Message :** le lien établi entre le réserviste et le territoire est fondamental et constant dans l'exercice de l'engagement de ce dernier.

**Éléments de langage :** chaque individu par son histoire personnelle, familiale, ses activités qu'elles soient professionnelles, culturelles ou de loisir est souvent relié intimement à un territoire. Celui-ci est fait de caractéristiques géographiques, économiques ou humaines qui nourrissent au quotidien cet attachement. C'est à la fois un lieu de vie, un lieu de patrimoine, un lieu d'investissement personnel mais aussi un lieu de transmission aux générations à suivre. A ce titre, chacun peut ressentir le besoin de l'investir, de le préserver, de l'aménager mais aussi de le défendre. En étant réserviste, le citoyen peut participer pleinement à la protection et à la défense de son territoire ou plus globalement de ce que l'on nomme « les territoires ». Quel que soit le cadre dans lequel il est employé, à proximité de ces lieux chargés de sens et de vie, plus loin ou parfois même hors de nos frontières, le réserviste, participe pleinement à la défense de ce territoire qui lui est cher. Parce qu'il en est l'émanation, parce qu'il y vit et aspire à le protéger et à le défendre en cas de nécessité, le réserviste est bien « au cœur des territoires ».

<sup>1</sup> Le terme de « congé » est employé ici au sens générique d'autorisation accordée à un collaborateur de cesser le travail quelles qu'en soient la raison et le support juridique, et ne doit pas être confondu avec les congés payés accordés dans un cadre annuel.

#### 4.2 Le vivier potentiel de recrutement, de 18 à 35 ans :

**Message :** la garde nationale offre une opportunité pragmatique, concrète et valorisante d'engagement opérationnel en lien avec les territoires.

**Éléments de langage :** étudiants et jeunes actifs ou en recherche d'emploi, désireux d'apporter leur concours aux missions de sécurité et de défense, les citoyennes et les citoyens doivent pouvoir identifier les possibilités d'engagement quel que soit leur profil. A ce titre, la garde nationale constitue une opportunité concrète d'engagement pour répondre aux besoins des forces. L'engagement dans les réserves opérationnelles des forces armées et des forces de sécurité intérieure est :

- **Pragmatique :** la quasi-totalité des métiers offerts par les forces armées et les forces de sécurité intérieure peut être exercée dans le cadre des réserves. Si les réservistes réalisent en moyenne 30 jours d'activité annuellement, le niveau d'emploi de chacun d'entre eux est déterminé conjointement selon ses disponibilités et les besoins de son autorité d'emploi. Il peut par ailleurs évoluer avec sa situation personnelle ou professionnelle.
- **Concret :** le plus souvent intégrés aux unités opérationnelles, les réservistes prennent part aux missions des forces aux côtés de leurs camarades d'active. Les réservistes opérationnels des forces armées ont la qualité de militaire dès lors qu'ils exercent des fonctions au titre de leur contrat ESR.
- **Valorisant :** selon les modalités de recrutement, le réserviste a la possibilité de progresser au sein de son institution. Ses perspectives peuvent être déterminées par la qualité des services rendus, l'employabilité, l'ancienneté et les qualifications civiles et militaires détenues. Le parcours dans la garde nationale peut par ailleurs être reconnu au titre des études supérieures ou de certaines qualifications particulières (activités privées de sécurité).
- **En lien avec les territoires :** l'échelon territorial d'ancrage personnel, familial, professionnel et d'emploi sous le statut de réserviste (voire de projection) rappelle au réserviste l'importance de la notion de territoire comme cadre naturel d'exercice de ses périodes de réserve.

#### 4.3 Les employeurs civils<sup>1</sup>

**Message :** l'employeur civil du réserviste est un partenaire essentiel de la construction de l'outil de défense et de sécurité, qui structure le territoire national par son implantation et son rayonnement territorial.

**Éléments de langage :** qu'ils soient réservistes ou non, les employeurs civils contribuent aux missions des forces armées et des forces de sécurité intérieure. Le niveau d'emploi des réservistes est fortement conditionné par la disponibilité de ces derniers au sein de structures fortement territorialisées (PMI-PME, collectivités territoriales, universités ou grandes écoles).

Les employeurs peuvent donc accorder à leurs collaborateurs réservistes un cadre propice à cet engagement, tant sur le plan juridique (congrés supplémentaires, rémunérés à leur convenance, partiellement ou en totalité, délais de préavis réduits) que sociétal (prise de conscience et reconnaissance de l'engagement par les collègues non-réservistes) au sein du territoire sur lequel la société ou l'établissement sont localisés.

L'employeur peut être accompagné dans cette démarche par un correspondant réserve-entreprise-défense (CRED) et le bureau *partenariats et relations avec les employeurs* du secrétariat général de la garde nationale. Il formalisera cette coopération en signant une convention de soutien à la politique de la réserve opérationnelle avec la ministre des Armées. L'employeur civil s'appuie également sur un référent Défense (RefDef) désigné au sein de sa structure qui assure le lien avec le CRED et le secrétariat général de la garde nationale ; l'ensemble se faisant à l'appui d'un maillage territorial qui s'articule au niveau local, départemental ou régional. Dans cette organisation, la dimension territoriale est fondamentale.

#### 4.4 Le personnel d'active

**Message :** l'efficacité de la garde nationale repose sur la capacité des formations d'emploi à associer de manière optimale leur personnel de réserve en s'appuyant sur des territoires .

**Éléments de langage :** le réserviste dégage de la disponibilité, entre les périodes dédiées à son activité professionnelle principale et son temps personnel afin de contribuer aux missions des armées, directions et services, de la gendarmerie nationale et de la police nationale. Intégré au fonctionnement de son unité d'emploi, selon ses disponibilités, il apporte un concours indispensable aux capacités opérationnelles des forces, en temps normal comme en période de crise. Il est alors déployé autour de son territoire de provenance, la plupart du temps ou sur un territoire plus éloigné suivant le besoin. La qualité de la contribution des réservistes et l'efficacité du dispositif de la garde nationale dépendent néanmoins de la capacité des forces à optimiser l'emploi de leur personnel de réserve et à garantir leur bonne intégration parmi les effectifs du service actif, eux-mêmes engagés sur un territoire d'implantation.

#### 4.5 L'entourage des réservistes :

**Message :** la garde nationale est une forme nouvelle de mobilisation des citoyennes et des citoyens pour participer à la défense et la sécurité de leurs concitoyens, en assurant la visibilité de leur présence à partir du territoire d'implantation des entités de rattachement.

**Éléments de langage :** l'engagement dans les réserves constitue une manière unique, originale et utile de servir son pays ; il s'agit de faire le choix civique de consacrer une partie de son temps à la défense et à la sécurité des Françaises et des Français au plus près de ces derniers. La proximité territoriale c'est la présence du citoyen réserviste dans son lieu de vie où d'exercice de son engagement. La contribution des réservistes aux missions des forces est désormais indispensable et leur engagement mérite le respect, la reconnaissance et le soutien de l'ensemble de nos concitoyens, et plus particulièrement de leur entourage proche familial, professionnel ou local. Permettre à l'environnement à proximité de chaque volontaire de prendre la mesure de cet engagement, c'est favoriser la cohésion nationale et l'esprit de résilience, en développant des valeurs communes, telles que le civisme, le patriotisme, ou encore l'esprit de service public.

### 5. Outils et supports

#### 5.1 Créer une synergie commune sur les réseaux sociaux

L'utilisation des réseaux sociaux permet, en complément du relais médiatique de la presse quotidienne régionale (PQR), d'optimiser la portée de la communication grâce à la structure interne de la garde nationale au sein de ses deux ministères de tutelle (MINARM et MININT). Les responsables de l'organisation d'événements ou de la communication y afférente veillent à relayer sur les réseaux sociaux l'information relative à leur manifestation, selon les trois préconisations rappelées ci-après, afin d'en intensifier l'audience.

- **Application mobile de type *serious game* :** cette application proposera aux joueurs de tester leurs connaissances sur la garde nationale et le monde de la réserve (jeu-concours).
- **Utiliser les *hashtags* (#) dédiés :** les *hashtags* (balises en français) permettent de diffuser les publications à la plus large audience en créant une synergie avec les autres utilisateurs du même *hashtag*. Plus le *hashtag* est utilisé dans des contenus, plus son pouvoir de diffusion est efficace. Le développement de la visibilité des publications sur les réseaux sociaux tient donc largement à l'utilisation de *hashtags* identiques<sup>2</sup> par l'intégralité de la communauté JNR 2022. Les trois *hashtags* ci-dessous permettent de développer significativement leur portée :

<sup>2</sup> Orthographiés de manière identique en veillant à respecter tout particulièrement les accents et marques du pluriel.

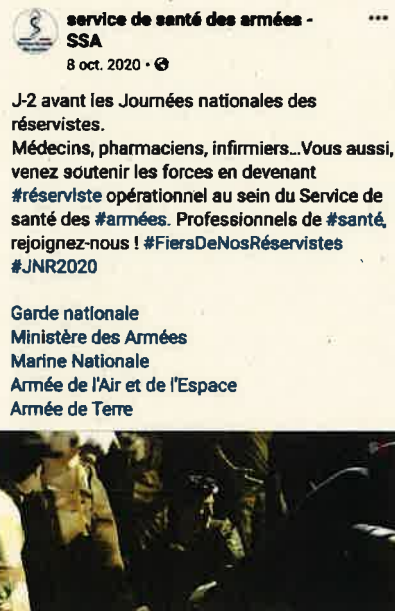
#JNR2022  
#FiersDeNosRéservistes  
#GardeNationale

→ **S'appuyer sur la communauté Garde nationale** : chaque partie prenante aux JNR 2022 peut utilement partager les contenus JNR publiés par des structures associées et solliciter le relais des publications par des structures à plus large audience en mentionnant notamment, le cas échéant, les comptes institutionnels des états-majors, directions et services de rattachement, des organismes d'information et de communication de la défense (OICD), de la DICOD (ministère des Armées) et de la DICOM (ministère de l'Intérieur). Le bureau communication et notoriété du secrétariat général de la garde nationale constitue également un point d'appui pour le relais des publications comportant les mentions :

@GardeNatFR (Facebook)  
@GardeNatFR (Twitter)  
@gardenatfr (Instagram)  
@GardeNationale (LinkedIn)

→ **Illustrer les contenus** : les publications comportant un contenu visuel (photo, vidéo ou autres visuels) sont davantage susceptibles de susciter l'intérêt des utilisateurs et d'être relayées. La captation de contenus visuels et audio-visuels garantit systématiquement la sécurité du personnel filmé ou photographié conformément aux règles d'usage au sein des forces armées. A ce titre, afin de préserver l'anonymat des intéressés, les bandes, plaques et autres supports patronymiques seront retirés en amont de la captation ou lors du montage. Enfin, l'identification du personnel reposera sur le format « grade, prénom » sans jamais faire mention du nom de famille.

Exemple de publication efficace :



## 5.2 Afficher une unité institutionnelle grâce à la charte graphique gouvernementale et au kit de communication dédié

Les productions visuelles (e.g. affiches particulières, vidéos) produites au titre des JNR sont réalisées selon les principes établis par la nouvelle charte graphique gouvernementale.

Un kit de communication JNR réalisé par le secrétariat général de la garde nationale est disponible uniquement en version dématérialisée et téléchargeable sur le site gouvernemental :

<https://garde-nationale.gouv.fr/evenements/journee-nationale-du-reserviste>

Il comprend la charte graphique gouvernementale, des mémentos JNR pour les événements institutionnels et ceux organisés en entreprise, des supports visuels (nouvelle affiche, infographies, logos, vidéos, plaquette institutionnelle, dépliants et présentations), ainsi que des modèles de dossier et de communiqué de presse.

## 6. Points particuliers

Chacun s'exprime à son niveau de responsabilité et sur les domaines relevant de sa compétence avec la réserve qu'impliquent le statut de militaire et la représentation d'institutions gouvernementales. Les organisateurs sont responsables des éléments de langage relatifs à leur événement et peuvent solliciter, au besoin, l'avis hiérarchique, ou l'expertise de la DICOD, de la DICOM et du secrétariat général de la garde nationale.

Les JNR offrent par ailleurs une opportunité de communication pour les unités d'active, leurs matériels et leurs activités. Chaque responsable de la communication veille à ce que la dominante des messages délivrés pendant cette période repose néanmoins sur l'engagement des réservistes et la garde nationale.

## 7. Évaluation

L'évaluation de la communication repose essentiellement sur le volume des retombées dans les médias non-institutionnels (presse quotidienne régionale, presse quotidienne nationale, télévisions, radios et web). L'analyse du bruit médiatique est assurée avec le soutien des services spécialisés de la DICOD et de la DICOM.

L'évaluation est également mesurée au moyen du compte-rendu global d'activité. Chaque organisateur remplit un compte-rendu global d'activité afin de permettre le retour d'expérience (RETEX). Le modèle de compte-rendu est téléchargeable sur le site internet :

<https://garde-nationale.gouv.fr/evenements/journee-nationale-du-reserviste>

Les formations d'emploi organisatrices d'événements adressent les documents complétés à leur délégation de rattachement **avant le vendredi 18 novembre 2022** :

- EMA/DIAR pour les organismes relevant du ministère des Armées ;
- DGGN/CRG pour les organismes relevant de la gendarmerie nationale ;
- DGPN/DRCPN pour les organismes relevant de la police nationale.

La DIAR, le CRG et la DRCPN adressent le fichier, concaténant l'ensemble des éléments retournés, au bureau *communication et notoriété* du secrétariat général de la garde nationale ([contact@garde-nationale.gouv.fr](mailto:contact@garde-nationale.gouv.fr)) **au plus tard le mardi 6 décembre 2022**. Le rapport final de l'édition 2022 des JNR sera présenté à l'occasion du premier COPIL JNR de l'édition 2023.

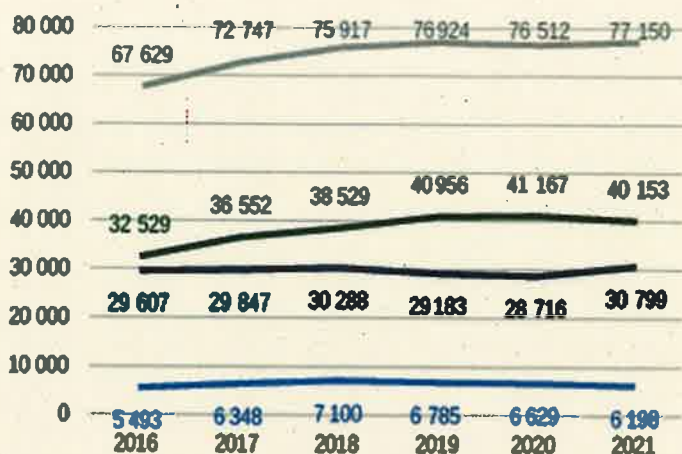


**Annexe 2 à la note n° 224 /SGGN du 03 juin 2022**

**Calendrier prévisionnel des JNR 2022**

| <b>DATE</b>      | <b>ACTION</b>   | <b>ORIGINE</b>                 | <b>CIBLES</b>  |
|------------------|---|--------------------------------|--|
| Semaine 34       | Diffusion du kit de communication JNR 2022 sur le site internet<br><a href="https://garde-nationale.gouv.fr/evenements/journee-nationale-du-reserviste">https://garde-nationale.gouv.fr/evenements/journee-nationale-du-reserviste</a>  | SGGN                           | Organisateurs d'événements   |
| Semaines 37 à 41 | Diffusion de brèves d'annonce renvoyant vers la page internet dédiée<br>( <a href="https://garde-nationale.gouv.fr/evenements/journee-nationale-du-reserviste">https://garde-nationale.gouv.fr/evenements/journee-nationale-du-reserviste</a> )<br>sur les sites internet, intranet et les réseaux sociaux. | SGGN<br>DICOD<br>DICOM<br>OICD | Grand public   |
| Semaine 39       | Envoi d'un communiqué de presse JNR 2022  | DICOD<br>DICOM                 | Tout média   |
| Semaines 38 à 45 | Mention des JNR 2022 lors du point presse du ministère des Armées et dans les autres supports (note aux rédactions etc.)  | DICOD                          | Presse nationale généraliste,<br>AJD, entreprises et industrie,<br>jeunesse et éducation |
| Semaines 41 à 46 | Déroulement des JNR 2022 et leur exploitation communication   | SGGN<br>DICOD<br>DICOM<br>OICD | Grand public<br>Jeunesse<br>Employeurs civils  |

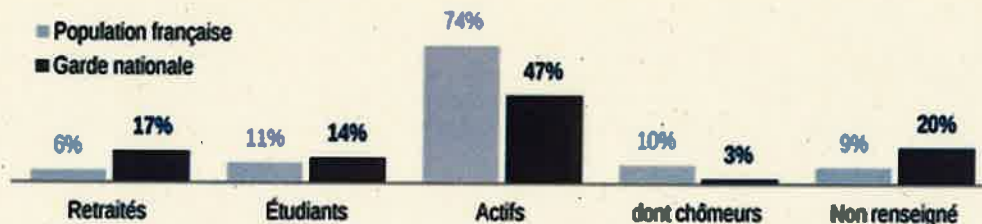
Annexe 3 à la note n° 264/SGGN du 03 juin 2022



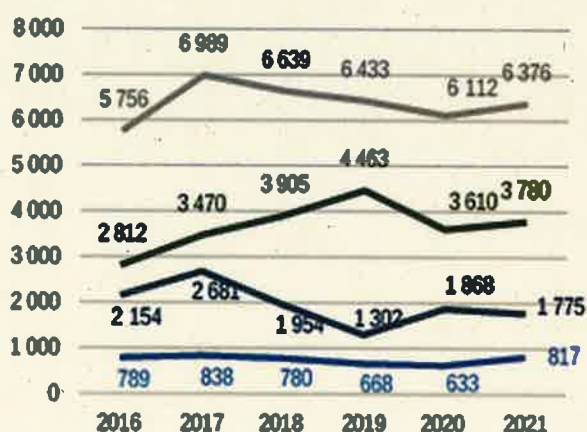
Évolution des volumes de réservistes opérationnels sous contrat (\*)



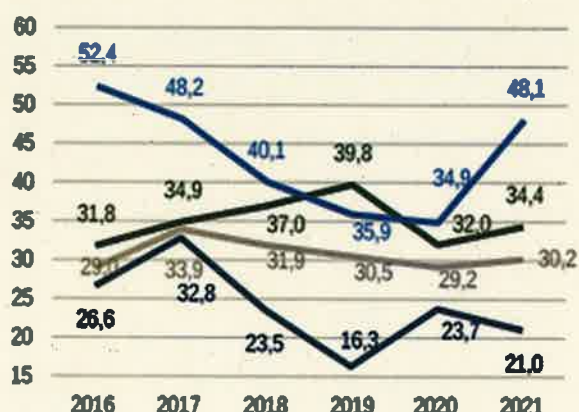
Répartition des réservistes opérationnels par tranche d'âge (périmètre garde nationale)



Répartition des réservistes opérationnels par catégorie socioprofessionnelle (périmètre garde nationale) et comparatif avec la population française



Évolution de l'emploi journalier moyen (en réservistes par jour) (\*)



Évolution de l'activité annuelle moyenne par réserviste (en jours par réserviste) (\*)

(\*) Légende : - Armées, directions et services - Gendarmerie nationale - Police nationale - Total garde nationale